

AVIS DE COURSE

VRC à Balaruc les Bains

Classe 1 mètre

ASBB Voile

Grade 5a

Dimanche 1 décembre 2024

Centre nautique Manuréva à Balaruc les Bains

Préambule

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

1 RÈGLES

L'épreuve sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*, incluant l'annexe E
- 1.2 les règlements fédéraux,
- 1.3 le système de course HMS en vigueur,
- 1.4 le cas échéant, l'addendum Q
- 1.5 le cas échéant, le SYRNIN.
- 1.6 Les règles de classe 1 mètre

- 1.8 Règles modifiées :
La RCV E2.1(c) est supprimée

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

Les IC seront affichées selon la prescription fédérale.

Les IC seront disponibles en version électronique à l'adresse suivante : asbb-voile.fr

3 COMMUNICATION

4. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 4.1 La régata est ouverte à tous les bateaux de la série : **1 mètre**
- 4.2 Les concurrents peuvent s'inscrire sur le site : asbb-voile.fr
- 4.3 Chaque concurrent devra être en possession d'une Licence Club FFVoile.
Les concurrents mineurs devront être en possession d'une autorisation parentale.

5. DROITS A PAYER

- 5.1 Les droits requis sont les suivants : **10 €**

6. RÉPARTITION DES FLOTTES

La répartition des flottes de la première course sera affichée à 10h00 le 1 décembre 2024

7. PUBLICITÉ

sans objet

8. PROGRAMME

8.1 Confirmation d'inscription :

Dimanche 1 décembre de 08h30 à 09h50

8.2 Identification du matériel utilisé pendant l'épreuve et contrôle

8.3 Jours de course (incluant la course d'entraînement si nécessaire) :

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement
Dimanche 1 décembre	10h00

8.4 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 16h00.

9. SYSTÈME DE PÉNALITÉ

10. CLASSEMENT

2 courses devront être validées pour valider la compétition.

11. RADIO

Les concurrents doivent s'assurer que leur matériel de radiocommande est conforme aux règles édictées par l'Administration.

12. PRIX

sans objet

13. PROTECTION DES DONNÉES

13.1 Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

13.2 Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter : asbbvoile@gmail.com